



# 7<sup>e</sup> Journée Jean Zay de la jeunesse et de l'école Actes du colloque public

## RE-PANSER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Samedi 19 juin 2021

Colloque disponible en Replay sur la chaîne  
YouTube du Grand Orient de France

[www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel](http://www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel)

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

# Sommaire

<i>Propos d'introduction</i>	3
Julien BARDET, Conseiller de l'Ordre, Grand Officier délégué à l'Ecole	
<i>L'école de la République face au retour du religieux</i>	5
Iannis RODER, Professeur d'histoire-géographie en collège, membre du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Éducation Nationale	
<i>Le modèle républicain de l'école, un modèle en crise</i>	11
Marie PERRET, Professeur de philosophie, Vice-présidente de l'Association des professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP)	
<i>Comment remettre la République au coeur de l'école ?</i>	19
Jean-Pierre OBIN, Inspecteur général honoraire de l'Éducation Nationale	
<i>Intervention de clôture</i>	29
Georges SERIGNAC, Grand Maître du Grand Orient de France	

## *Introduction*

Julien BARDET, Conseiller de l'Ordre,  
Grand Officier délégué à l'Ecole

Il m'est revenu l'honneur cette année d'organiser la 7<sup>ème</sup> journée Jean Zay du Grand Orient de France.

Lors de sa première prise de parole, en ce lieu, Georges Sérignac, nouvellement élu Grand Maître, exprimait son désir de « reconduire la journée Jean Zay consacrée à l'école de la République dont l'affaiblissement préoccupe à juste titre tous les citoyens responsables ». Il réaffirmait que « L'éducation occupe une place centrale dans l'organisation de la cité et les difficultés de notre système éducatif sont un des symptômes parmi les plus préoccupants de la maladie républicaine ».

Il y a trois jours et 140 ans, la loi Ferry rendait l'école gratuite et donnait la possibilité aux enfants du peuple de suivre une scolarité.

Là où Ferry veut former des petits républicains, Jean Zay, ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts, cinquante ans plus tard, travaille à une démocratisation sociale : permettre à nos enfants de trouver dans la société la meilleure place possible, mais aussi contribuer à l'harmonie de la société. C'est par l'expérimentation qu'il forgera l'école de notre République. Une école à trois degrés d'enseignement, avec l'unification des programmes, la prolongation de l'obligation scolaire à quatorze ans, les classes d'orientation, les activités dirigées, les enseignements interdisciplinaires, la reconnaissance de l'apprentissage, le sport à l'école, Il fait de l'école un lieu, selon ses termes, « d'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas. »

JEAN ZAY n'est pas identifiable par une loi, ce qui lui vaudra peut-être de tomber dans un certain oubli.

Nous ne pouvons aujourd'hui que constater un certain échec de notre école. Je ne parlerai pas du classement PISA, je ne parlerai pas du baccalauréat nouvelle formule... Mon constat d'échec tient à des causes plus profondes.

Il nous appartient de penser en cet instant à l'odieux assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020. Assassiné parce qu'il faisait son travail de passeur de l'esprit des Lumières. Assassiné parce qu'il apprenait à ses élèves qu'en France, le délit de blasphème n'existe pas et que l'on garantit par la loi la liberté d'expression.

Quel constat d'échec encore, lorsque la vie de Mila, jeune adolescente de 16 ans, bascule en janvier 2020. Pour avoir simplement exprimé son opinion sur une religion, elle se voit aujourd'hui obligée de quitter l'école de la République, de se cloîtrer sous protection judiciaire. « Je suis le prix de votre liberté » écrit-elle, là où l'école aurait dû lui garantir la sienne.

Je vais donc laisser la parole à nos intervenants,

Marie Perret (professeur de philosophie en terminale et vice-présidente de l'Association des professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP))

Iannis Roder (Professeur d'histoire-géographie en collège et membre du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Éducation Nationale),

Jean-Pierre Obin (ancien inspecteur général de l'Éducation nationale et également membre du Conseil des Sages),

Nous commencerons par M. Roder, puis Mme Perret, qui nous présenteront leur constat de la situation actuelle, au regard notamment des orientations qu'avait données Jean Zay, mais aussi de la situation actuelle sur la laïcité. Puis, M. Obin, compte tenu de ces constats, sera à même de tracer des perspectives pour l'avenir, notamment à la lumière du Rapport qu'il vient de rendre au ministre de l'éducation nationale sur la formation à la laïcité des personnels de l'éducation nationale, ce qui, au demeurant, ne concerne pas seulement les enseignants et leur élèves.

## *L'école de la République face au retour du religieux*

Iannis RODER, Professeur d'histoire-géographie en collège, membre du Conseil des Sages de la laïcité de l'éducation nationale

On m'a proposé de venir parler aujourd'hui de l'école et des valeurs de la République, j'en remercie grandement les organisateurs de cette journée dédiée à Jean Zay.

L'ambiance qui régnait le matin du 2 novembre 2020 dans les salles de professeurs de toute la France disait le choc subi par le corps enseignant au moment de l'assassinat, dans des conditions abominables, de notre collègue Samuel PATY par un jeune homme se réclamant de l'islam et voulant « réparer l'insulte » prétendument faite au prophète Mohammed.

Mais le choc le disputait au désarroi. Désarroi face à ce qui a été considéré par beaucoup comme de la désinvolture de la part du ministère, lequel disait-on a supprimé au dernier moment les deux heures de concertation prévues initialement.

En réalité ce n'est pas le ministère de l'éducation nationale mais Matignon qui, pour des raisons de sécurité, avait supprimé ces deux heures de concertation.

Mais l'assassinat de Samuel PATY avait eu lieu le 16 octobre et beaucoup d'équipes pédagogiques avaient échangé durant le temps des vacances scolaires.

Ce désarroi, c'était un désarroi face à une situation à venir, c'est-à-dire la confrontation avec des élèves, au moment de l'hommage officiel, dont certains, peut-être beaucoup même, savaient qu'elle serait compliquée.

De fait, si de nombreux enseignants sont intellectuellement outillés et savent faire face aux difficultés qui sont aujourd'hui incontournables dans

nos écoles, beaucoup d'autres ne se sentent pas assurés pour répondre aux contestations, aux affirmations, à la mise en valeur du religieux au sein même de l'espace scolaire.

Le ministre Jean Zay, à qui est dédiée cette journée, avait bien saisi la nécessité de préserver l'enceinte scolaire des querelles des hommes. Après sa circulaire du 31 décembre 1936 sur la nécessité d'absence d'agitation politique dans les établissements scolaires, avait succédé celle du 15 mai 1937 interdisant le prosélytisme religieux signifiant que, je cite : « l'enseignement public est laïque, aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements ».

Jean Zay parlait ainsi, je cite à nouveau, de « l'intérêt supérieur de la paix à l'intérieur de nos établissements [qui] doit passer avant toute autre considération ». Cette paix civile que garantit la laïcité, notre laïcité, à laquelle était tant attaché Jean Zay, a été mise à mal à de nombreuses reprises ce 2 novembre 2020.

Au 18 novembre de ce même mois, c'était 793 incidents qui étaient remontés au ministère de l'éducation Nationale, qui en dénombrait plus de 1 000 un mois plus tard. Alors, 1 000 à l'échelle de 61 000 établissements scolaires et de 12 millions d'élèves sur l'ensemble du territoire, nous pourrions penser que cela reste contenu. Mais il n'est question ici que des incidents qui furent signalés, soit qu'ils ont été le plus souvent gérés localement, soit qu'on ne préfère pas en parler, qu'on continue à avoir ce réflexe tant critiqué, notamment par le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel BLANQUER, du « pas de vague », en essayant de publiciser le moins possible ce qui se passe dans certains établissements scolaires, de manière à ne pas entacher la réputation d'un établissement, d'un collège, d'un lycée, d'une école.

La Fondation Jean Jaurès, avec l'Ifop, a réalisé pour *Charlie Hebdo* un sondage sorti le 6 janvier 2021. Sondage qui éclaire d'un autre jour la situation de l'institution scolaire. Ainsi ce sondage nous dit que 19 % des enseignants sondés ont observé une contestation le jour de l'hommage à Samuel PATY.

Ce n'est qu'un sondage mais qui est représentatif, je pense, l'Ifop étant un institut connu et reconnu. Nous comptons à peu près 1 million d'enseignants, faites le compte.

En REP, on monte à 34 % d'enseignants qui ont constaté un problème le jour de l'hommage à Samuel PATY. Et à 36 % pour les enseignants de moins de 30 ans.

Le « moment » Samuel PATY, permettez-moi de l'appeler comme cela, n'a été que l'énième révélateur d'une situation largement dégradée. Ainsi, aujourd'hui, 24 % des enseignants disent faire l'expérience d'une contestation régulièrement ou de temps en temps, c'est-à-dire plusieurs fois dans l'année scolaire, dans leur établissement scolaire. Contestation de cours. Un enseignant sur quatre aujourd'hui en France rencontre donc régulièrement des problèmes en classe sur des questions liées à la religion. C'est 34 % en REP ; et 27 % pour les enseignants de moins de 30 ans.

L'expérience de ces contestations est bien sûr diverse et un sondage qui avait été fait pour le CNAL en 2018 nous permet aujourd'hui de comparer l'évolution de la situation. Ainsi des contestations, quand elles ont lieu lors des cours d'éducation physique et sportive, ont connu un bond de 14 points par rapport à 2018 et 49 % des enseignants disent en avoir rencontrées.

Lors d'un enseignement consacré à la laïcité, c'est 32 % des enseignants contre 20 % il y a trois ans, qui rencontrent des problèmes.

Je ne vais pas faire la liste mais cela montre bien qu'il y a là une question qui se pose à nous.

La conséquence de la croissance de ces contestations, de ces difficultés, c'est ce que nous avons appelé à la Fondation Jean Jaurès, l'expérience de l'autocensure qui semble de plus en plus importante chez une partie conséquente des enseignants.

L'ensemble des enseignants qui affirment dans ce sondage s'être déjà autocensurés atteint 42 %, c'est-à-dire que deux enseignants sur cinq n'osent pas parler ou aborder certains sujets. Cela en dit long sur l'ambiance qui peut régner dans certaines classes. Cela en dit long aussi sur le sentiment d'insécurité notamment intellectuel de certains enseignants, mais je laisserai Jean-Pierre OBIN aborder ce pan de la question.

Dans le second degré, collèges, lycées, ce sont 49 % des enseignants qui disent s'être déjà autocensurés mais si on regarde plus précisément les chiffres de ce sondage de l'Ifop, on est à 27 % qui disent se censurer soit

régulièrement soit de temps en temps, c'est-à-dire plusieurs fois par an. Et surtout, on est à plus 12 points par rapport à 2018. La situation ne va pas, me semble-t-il, en s'arrangeant.

Alors, on peut se dire que le discours volontariste de Jean-Michel BLANQUER est entendu par les enseignants et qu'ils savent pouvoir s'adosser à l'institution. Nous savons combien l'engagement du ministre est clair sur ces questions. Je n'ai pas compté le nombre de fois depuis qu'il est en poste où il a répété que le « pas de vague » était terminé, qu'on ne mettait plus la poussière sous le tapis. Malheureusement tout ne se décide pas rue de Grenelle et la réalité de ce qui se passe sur le terrain nous montre qu'il y a encore bien du chemin à parcourir.

Aujourd'hui, il est vrai, 84 % des enseignants signalent un incident lié à une contestation d'ordre religieux quand elle advient. Cela veut dire que 16 % ne disent rien. Et on remarquera que sur ceux qui signalent l'incident, seuls 56 % le font à leur chef d'établissement, à leur hiérarchie directe. Un peu plus de la moitié. L'autre moitié va d'abord vers des collègues, vers des pairs. C'est-à-dire chercher conseil. Mais ce ne sont pas les pairs qui vont prendre les décisions administratives voire juridiques concernant ces contestations, c'est le chef d'établissement.

On voit bien là qu'il y a peut-être quelque chose à creuser.

Je voudrais vous dire un mot d'un autre sondage, un sondage que vous avez peut-être vu passer, réalisé, encore une fois, par l'Ifop, pour *Le Droit de Vivre*, le journal de la Licra. Ce journal et son rédacteur en chef, mon ami Emmanuel DEBONO, avaient décidé d'interroger les lycéens sur la laïcité et les questions qui nous touchent.

Il est intéressant d'observer dans ce sondage combien il existe un décalage entre ce que nous pouvons penser, ce que le grand public pense d'ailleurs d'une manière générale, et ce que pense la jeunesse.

Ainsi, les jeunes aujourd'hui, quand on leur pose la question : « Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé au port de signes religieux ostensibles ? ». Par exemple pour les parents d'élèves accompagnant bénévolement les enfants d'une sortie scolaire, la population en général répond à 26 % « oui, nous serions favorables » ; c'est 57 % des lycéens. Et si on regarde de près le rattachement confessionnel de ces lycéens, 90 % des lycéens qui se disent musulmans y seraient favorables.



On peut aller plus loin : « Seriez-vous favorable au port de signes religieux ostensibles par les élèves dans les lycées publics ? », si 25 % de la population française dit « oui », ce sont 52 % des élèves et 88 % des élèves qui se présentent comme musulmans qui répondent par l'affirmative. On est à peu près sur les mêmes chiffres pour le collège où la moitié des élèves se disent favorables au port de signes religieux.

Sur une autre question de ce sondage portant sur les lois laïques : « Les différentes lois qui encadrent la place des religions et l'application de la laïcité en France sont-elles discriminatoires selon vous ? », « envers les musulmans » par exemple, 37 % des lycéens répondent « oui », 81 % des lycéens qui se présentent comme musulmans. Discriminatoire « envers les juifs », c'est 27 %. Ils ne sont que 16 % à considérer que c'est discriminatoire envers les catholiques.

Pour 38 % des jeunes, la laïcité serait un concept dépassé. On est à 54 % chez les jeunes qui se présentent comme musulmans.

Sur la question du « droit au blasphème », entre guillemets puisque le blasphème n'existe pas en droit dans notre République, la question a été posée : « Êtes-vous favorable à ce droit de critiquer même de manière outrageante une croyance, un symbole ou un dogme religieux ? », l'ensemble des lycéens répond à 52 % qu'il n'y est pas favorable. Les jeunes qui se présentent comme musulmans sont 78 % à ne pas y être favorables.

Quant aux attentats contre Charlie et l'Hyper casher, nous pouvons constater une évolution dans les réactions entre 2016 et 2021. En 2016, l'ensemble des jeunes de 15 à 17 ans était 4 % à ne pas exprimer de condamnation ou à être indifférents à l'égard des auteurs des deux attentats. En 2021, on est à 10 %.

Il nous faut aussi constater une chose, aujourd'hui chez les Français âgés de plus de 18 ans, 30 % se présentent comme athées convaincus, 41 % comme non religieux, 29 % comme quelqu'un de religieux. Pour les jeunes, on est à peu près dans les mêmes proportions si ce n'est que le taux d'athées diminue, on passe de 30 à 27 %.

Donc nous sommes là face à une situation où finalement nous avons un corps enseignant, et je conclurai là-dessus, qui, nous le savons, est très largement sécularisé, très largement éloigné, pas nécessairement des croyances – nous sortons un sondage en septembre à la Fondation Jean Jaurès qui ne dit pas cela – mais très éloigné de la pratique religieuse, en tout cas de la pratique régulière.

Et, à l'image de la société française, comme l'a bien montré Jérôme FOURQUET, c'est une société en voie de sécularisation accélérée. Le catholicisme, qui était dans beaucoup de régions le ciment de cette société, s'est littéralement effondré et, en face de ces enseignants, vous avez une partie de la jeunesse qui réinvestit une identité religieuse et qui réinvestit des pratiques.

Je suis convaincu et je pense que Jean-Pierre OBIN qui parlera tout à l'heure ira dans le même sens que moi, que nous avons un problème de lecture, de compréhension, de ce qu'est aujourd'hui la religion dans le sens où ne savons plus ce que croire veut dire et ce que croire signifie profondément.

Croire ce n'est pas quelque chose d'exotique avec des rites un peu mar-rants et désuets. Ce n'est pas du tout cela. Croire c'est extrêmement profond et cela fait investir des lieux réels ou, on va dire, politiques, bien plus importants que ce que parfois nous pensons, nous, si éloignés du religieux que nous sommes.

## *Le modèle républicain de l'école, un modèle en crise*

Marie PERRET, Professeur de philosophie  
Vice-présidente de l'Association des professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP)

Il n'aura échappé à personne que le titre retenu par les organisateurs de cette journée jouait sur l'homonymie entre le verbe « panser » (soigner en appliquant un pansement) et le verbe « penser » utilisé de manière transitive (concevoir, former l'idée de quelque chose). Chacun des deux sens pose un diagnostic, indique une tâche et soulève des questions spécifiques.

Le verbe panser suggère que l'école de la République va mal, et qu'il convient de la guérir. Se posent alors la question des symptômes de la maladie, celle de ses causes, et, enfin, celle des remèdes qu'il faut appliquer.

Le verbe penser suggère, quant à lui, que c'est l'idée même d'école républicaine qui est devenue confuse, et qu'il convient, par conséquent, de la clarifier, d'en redessiner les contours. Se posent alors la question de la définition du concept d'école républicaine, celle de ses missions, et, surtout, celle des actions à mener pour que l'école réelle soit conforme au concept d'école républicaine.

De quoi l'école de la République souffre-t-elle au juste ? Quels sont les symptômes de la maladie ? Iannis Roder en a évoqué certains : la contestation des enseignements au nom de ses convictions personnelles, l'affirmation de plus en plus bruyante des revendications religieuses, l'autocensure, aussi, dont les professeurs disent faire preuve en classe.

Je voudrais élargir le tableau clinique. La crise de l'école de la République, à mes yeux, ne se réduit pas à la seule mise à mal du principe de laïcité. Elle est, hélas, plus générale. Elle se traduit par bien d'autres symptômes. J'en évoquerai brièvement quatre qui me paraissent particulièrement significatifs et inquiétants.

1 - L'effacement, au sein du corps enseignant, de ce que j'appellerais, sans doute improprement, la « culture républicaine ». Le corps enseignant, s'il existe encore, n'est plus cimenté par l'adhésion aux principes républicains. Aux yeux de nombreux professeurs, ces principes sont lointains et flous. Je peux en témoigner personnellement. Lors de la réunion plénière qui a suivi l'assassinat de Samuel Paty, j'ai pu voir à quel point les professeurs étaient en peine de s'accorder sur une définition de la laïcité. J'ai pu sentir aussi le malaise qui a parcouru la salle quand nous avons expliqué, mes collègues de philosophie et moi, que la liberté d'expression n'est aucunement limitée par le respect des sensibilités. Curieusement, cette idée a été bien mieux accueillie par les élèves avec lesquels nous avons parlé de l'assassinat de Samuel Paty. Autre fait, que je tire, là encore de mon expérience personnelle : lors d'une journée de formation aux valeurs de la République organisée dans l'académie de Versailles aux lendemains des attentats de 2015, j'ai entendu avec stupéfaction un conférencier remettre en question la légitimité de la loi du 15 mars 2004, qu'il jugeait attentatoire à la liberté des jeunes filles musulmanes.

2 - Deuxième symptôme du mal : la désaffection des étudiants pour les métiers de l'enseignement. L'école de la République n'attire plus guère. Cette désaffection se traduit par la difficulté à pourvoir, dans certaines disciplines, les postes proposés aux Capes. A titre indicatif, seuls 972 postes sur les 1200 offerts au Capes de mathématiques ont été pourvus en 2020. Mais les mathématiques ne sont pas la seule discipline concernée : cette désaffection touche également le Capes de lettres classiques et le Capes d'allemand. Elle se traduit aussi par un fait dont on parle trop peu, l'augmentation du nombre de démissions. Selon les chiffres publiés par la DEPP<sup>1</sup>, le taux des démissionnaires a été multiplié par cinq en dix ans pour les enseignants du premier degré, et par trois pour les enseignants du second degré.

3 - Troisième symptôme qu'on ne peut plus ignorer : l'abaissement du niveau scolaire. Les enquêtes menées au niveau national, européen et international montrent l'importante dégradation de la maîtrise des savoirs et des savoir-faire, en particulier en français et en mathématiques. Il faut sans doute considérer ces enquêtes avec beaucoup de prudence et de façon critique. Reste qu'elles confirment ce que bien des professeurs constatent empiriquement, y compris à la fin de l'enseignement secon-

daire : la pauvreté du vocabulaire, les difficultés des élèves à maîtriser l'expression écrite, à comprendre finement un texte, à construire un raisonnement simple. Ce constat est aussi largement partagé par nos collègues universitaires qui enseignent en première année de licence.

4 - Enfin, à cette dégradation du niveau scolaire s'ajoute le poids grandissant de l'origine sociale dans les performances des élèves français. Notre système scolaire, on le sait, est, parmi tous les pays de l'OCDE, celui où l'écart de résultats entre les élèves issus d'un milieu socialement favorisé et ceux issus de milieux modestes est le plus grand. D'où le scepticisme partagé par beaucoup de nos concitoyens à propos de l'école". Dans leur très grande majorité, les Français n'ont plus foi en leur école. Le sentiment qui s'est diffusé dans la société est que l'école n'est plus la condition, ni même l'agent, de la promotion sociale.

De la crise de l'École de la République, je n'ai retenu que quelques symptômes. Il faudrait sans doute compléter le tableau clinique. Mais tâchons plutôt d'expliquer les causes de cette crise de l'école.

J'avancerai l'hypothèse suivante : si l'école de la République est en crise, c'est parce que le modèle à partir duquel elle a été pensée a été progressivement vidé de sa substance. Si l'école va mal, ce n'est pas seulement parce que la laïcité y est contestée ; c'est aussi, et peut-être d'abord, parce que le modèle républicain de l'école, tel qu'il a été conçu par ses pères fondateurs au moment de la Révolution française, a été battu en brèche.

Les pères fondateurs de l'école républicaine (Condorcet, Romme ou encore Lakanal) assignaient à celle-ci une finalité claire : si l'école républicaine est instituée par la République, elle n'est pas faite pour la République mais pour la liberté. Sa raison d'être est de former des esprits éclairés et libres, aptes à assumer le rôle que leur assignait désormais la République, celui de sujets-législateurs. L'école a donc une mission principale : instruire l'élève, en lui transmettant des savoirs grâce auxquels il pourra devenir l'auteur de sa pensée, l'auteur de son jugement, et donc un citoyen autonome. La notion d'instruction présuppose une idée qui, je crois, n'est plus entendue ; l'idée que le savoir est libérateur. Lorsqu'on

s'approprié un savoir, on se libère d'une dépendance possible (l'élève qui sait poser et résoudre une division n'est pas dépendant d'une calculatrice, celui qui maîtrise l'orthographe et la grammaire n'est pas dépendant d'un correcteur automatique, celui qui sait écrire à la main n'est pas dépendant d'un ordinateur, etc.). Mais, lorsqu'on s'approprié un savoir, on fait aussi l'expérience de l'intellection qui est la véritable condition de l'autonomie ; parce que nous comprenons notre propre pensée, rien ni personne ne nous dicte ce que nous pensons.

De cette finalité assignée à l'école découle la nature de celle-ci : l'école de la République doit être une institution, c'est-à-dire un espace soustrait à la société. Ce point est capital. Les penseurs du modèle républicain de l'école avaient à cœur que l'État garantisse l'indépendance de l'école, non seulement de l'emprise des religions et de celle du pouvoir politique, mais aussi de l'emprise de l'opinion publique, des demandes sociales, des modes, des propagandes qui pourraient s'y diffuser. Aussi les promoteurs de l'école républicaine ont-ils toujours veillé à « sanctuariser » l'école. Faut-il rappeler que tel fut le cas de Jean Zay ? Dans sa circulaire du 31 décembre 1936, il écrivait que « les écoles [...] doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas ». Sanctuariser l'école, cela ne signifie évidemment pas l'enfermer dans ses murs, la transformer en un camp retranché. Jean Zay, du reste, fut aussi ce ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts qui prescrivit une après-midi par semaine de « plein air » et d'« activités dirigées » pour « ouvrir à la vie le travail scolaire », « familiariser l'enfant avec les spectacles de la nature et de la société », « lui faire connaître l'histoire et la géographie locales<sup>III</sup> ». Non, faire de l'école un « sanctuaire », ce n'est pas enfermer les élèves dans une forteresse. C'est considérer l'école comme une institution autonome, qui doit se régler sur ses propres principes, et qui n'est donc pas sommée en permanence de se régler sur des injonctions extérieures<sup>IV</sup>.

C'est faire en sorte, aussi et surtout, que l'école garantisse les conditions qui rendent l'instruction effective, en protégeant les classes des bruits du monde et de l'agitation. Cette sanctuarisation, en somme, est la condition pour que l'école de la République puisse irriguer la société.

De cette finalité assignée à l'école découle aussi une façon de considérer l'élève, aux deux sens que peut prendre, en français le beau mot

de « considération ». L'école républicaine n'ignore pas que l'enfant et l'adolescent ont une origine, une « identité sociale », qu'ils sont d'abord déterminés par des particularismes et façonnés par l'éducation qu'ils ont reçue de leurs parents. Mais elle refuse d'envisager l'élève sous l'angle des déterminismes sociaux. L'école républicaine postule qu'existe en tout élève une puissance grâce à laquelle il peut se mettre à distance de ce qui le particularise, de ce qui l'aliène parfois, et s'approprier les savoirs qui lui sont transmis. Elle s'adresse donc d'abord à la raison de l'élève. Cette manière de considérer l'élève, de s'adresser à ce qui est le plus estimable en lui – sa capacité de comprendre, de réfléchir, de raisonner – découle de l'exigence universaliste dont l'école de la République est porteuse. Elle est aussi source, pour le professeur et ses élèves, de moments de grâce : lorsqu'un élève arrive à comprendre ce qu'il n'avait pas compris jusque là, lorsqu'il parvient à se représenter sa propre pensée en la formulant dans une langue claire, lorsqu'il trouve de l'intérêt à un texte qui lui avait paru, au premier abord, difficile, lorsque sa sensibilité s'éveille à la découverte d'une œuvre littéraire, on mesure alors toute la puissance de l'instruction et les effets moraux qu'elle peut produire.

De cette finalité découle, enfin, l'attente que l'institution doit avoir vis-à-vis des professeurs. L'école de la République ne peut se passer de maîtres. Non, bien sûr, au sens latin du *dominus*, celui qui impose son pouvoir, mais au sens du *magister*, celui qui s'impose par l'autorité qui découle de sa maîtrise des savoirs et des savoir-faire disciplinaires. Elle recrutera donc ses professeurs par des concours nationaux qui donneront plus de poids aux épreuves écrites, celles-ci permettant de mieux contrôler la maîtrise, la précision et l'exactitude des savoirs et des méthodes propres à la discipline qu'ils enseigneront.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Au lieu de renforcer le modèle républicain de l'école en l'adaptant et en l'enrichissant, on l'a détricoté, réforme après réforme. Voyons comment.

Il faut bien constater d'abord qu'on ne s'accorde plus sur la finalité de l'école de la République. On attend aujourd'hui de l'école un peu tout en n'importe quoi : qu'elle permette « l'épanouissement de l'enfant », qu'elle remédie aux inégalités sociales et économiques, qu'elle prévienne la radicalisation, qu'elle lutte contre le complotisme, etc. Instruire en vue de la liberté, il n'en est plus guère question. Pire : cette idée est généralement considérée comme passéiste, quand elle ne passe pas pour du conservatisme.

L'école de la République, ensuite, n'est plus pensée comme une institution soustraite à la société. Le mot même d'instituteur n'est plus d'usage depuis la fin des années 80. L'école est désormais conçue comme une communauté, un lieu de vie, un espace de socialisation. Depuis quelques années, le vocabulaire du management est devenu envahissant : on parle désormais du « leadership des enseignants », de formation aux *soft skills*, de « gouvernance » et de « pilotage de projet ». Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les synthèses des chantiers du « Grenelle de l'éducation ». Les établissements scolaires sont conçus comme des entreprises dont les consommateurs évaluent la qualité. Il n'est plus rare, ainsi, que les représentants des parents d'élèves portent à la connaissance des conseils de classe des « enquêtes de satisfaction » réalisées auprès des élèves. Je peux en témoigner. La notion de « savoir » a été supplantée par celle de « compétence », directement importée de la langue managériale. La notion de connaissance est confondue avec celle d'information. Les professeurs sont incités à tenir compte des origines des élèves, et de leurs intérêts supposés. Un professeur de philosophie peut ainsi se voir reprocher par son inspecteur d'avoir illustré son cours sur l'art par un extrait d'opéra : il aurait été plus pertinent, dit l'inspecteur en question, de l'illustrer par un morceau de rap. De tels propos pourraient sembler anecdotiques. Ils sont, au contraire, symptomatiques. Ils témoignent de ce qu'une révolution a eu lieu à bas bruit. Le modèle républicain de l'école a été supplanté par un tout autre modèle, le modèle « adaptatif ». Adaptatif, car il s'agit moins d'instruire en vue de la liberté que d'adapter les élèves à la société, c'est-à-dire au monde tel qu'il est et comme il va. On ne s'étonnera donc pas que l'idée de « maître » soit devenue suspecte. Il y a quatre ans, lors d'un stage de formation, il a été longuement expliqué aux professeurs présents qu'ils étaient, désormais, des « adultes-ressources », des « courroies



de transmission » entre les élèves et les « ressources pédagogiques » disponibles sur internet. S'il s'agit d'adapter les élèves à l'environnement social, s'il s'agit, non de les instruire, mais de leur apprendre à « trouver l'information », on comprend aisément qu'on puisse se passer de maîtres.

Vous l'aurez compris, je partage le constat que le mal est profond. Je ne suis pas certaine que la transmission des valeurs de la République suffise à le soigner. A vrai dire, je me demande si cela ne revient pas à poser un pansement sur une jambe de bois. Certes, l'école de la République a pour mission de « faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Mais on ne les partagera certainement pas par des discours qui pourraient s'apparenter à une forme de « prêche ». Ces valeurs, les professeurs les font vivre concrètement dans l'acte d'instruction lui-même. L'élève qui s'approprie un savoir fait, je l'ai dit, l'expérience concrète de la forme la plus haute de la liberté : l'autonomie. Il fait aussi, à cette occasion, l'expérience concrète de l'égalité des esprits : il comprend que ce qu'il comprend, tout esprit peut le comprendre. Il fait, enfin, l'expérience concrète de la fraternité puisqu'il peut voir en ses camarades, mais aussi en tous les êtres humains, ses semblables, des esprits capables de s'élever à la compréhension d'un objet. Que les professeurs soient, dans leur formation, instruits des principes de la République, de leur histoire et de leur signification est évidemment nécessaire. Que l'explicitation de ces principes figure dans les programmes (d'histoire, de français, de philosophie, d'Éducation Morale et Civique) est tout aussi nécessaire. Que l'institution veille à armer les professeurs pour qu'ils puissent répondre aux élèves lorsqu'ils mettent explicitement en question les valeurs de la République est une urgence. Mais qu'on présente les principes républicains sous forme de « valeurs » qu'il faut inculquer aux élèves, cela est, en revanche, plus discutable.

C'est s'exposer au risque du catéchisme. C'est pourquoi il me semble nécessaire de ne jamais dissocier la transmission des valeurs des savoirs disciplinaires. Je n'en dis pas plus. C'est une question dont nous pourrions débattre. Un mot de conclusion. L'urgence de l'heure, me semble-t-il, est de renouer avec les ambitions des pères fondateurs de l'école républicaine : redonner force et vigueur à l'idée d'instruction ; redonner force et vigueur à l'universalisme dont l'école est le principal levier ; en finir avec la suren

chère des exigences adressées à l'école ; maintenir le même niveau d'exigence pour tous les élèves, quel que soit l'établissement dans lequel ils sont scolarisés, en concentrant les moyens là où les besoins sont les plus grands ; ré-instituer, en somme, l'école de la République.

*I - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.*

*II - Selon une enquête menée par Harris Interactive pour la FSU en 2016, 77% des personnes interrogées jugent que le système éducatif français fonctionne mal, 67% que la situation s'est dégradée depuis une dizaine d'années.*

*III - Jean Zay, Souvenirs et solitude, Paris, Belin, 2010.*

*IV - Catherine Kintzler, Condorcet, L'instruction publique et la naissance du citoyen, Paris, Minerve, 2015.*

## *Comment remettre la République au cœur de l'école ?*

Jean-Pierre OBIN, Inspecteur général honoraire de l'Éducation Nationale

Merci Marie PERRET et Iannis RODER pour vos constats et analyses, vos apports vont nourrir la discussion et le débat de tout à l'heure ; je vais m'efforcer moi-même d'y contribuer.

Comment remettre les valeurs de la République au cœur de l'école ? Voilà la question que je me suis posé. En guise d'introduction m'est venue la fameuse phrase inaugurale du code de l'éducation, l'article 1<sup>er</sup>, le L111-1, que l'on cite très souvent : « Outre la transmission des connaissances la mission première de l'école est de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».

Et derrière cette affirmation qui a été introduite il y a quelques années, plus récemment on a introduit un autre développement où l'on parle de la liberté de conscience, de la laïcité et de l'égalité des êtres humains. Donc il y a un effort d'explicitation des fameuses valeurs de la République dont jamais personne ne dit quelles elles sont.

Il y a une phrase également dans cet article 1<sup>er</sup> qui concerne les enseignants et plus largement les personnels : « Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs ». Ils les mettent en œuvre, moi je comprends derrière ce mot qu'ils les appliquent pour eux-mêmes dans leurs fonctions diverses d'enseignement ou autres, mais nulle part il est dit qu'ils enseignent les valeurs de la République. Et ce n'est pas étonnant parce qu'il n'existe aucune formation qui permette aux enseignants de mettre en œuvre de manière opérationnelle cette affirmation et cette instruction-là.

Cette grande orientation qui inaugure le code de l'éducation n'a en fait jamais reçu de réponse concrète. Pas la moindre formation dans les programmes qui explique comment enseigner, avec quels outils, les valeurs de la République et même qui cherche à les nommer. Donc il n'est pas étonnant que le constat soit amer aujourd'hui.

Je développerai mon exposé en trois parties, le constat, je serai bref

parce que Iannis Roder a dit énormément de choses, l'analyse et les propositions qui figurent dans mon rapport au Ministre qui a été remis au mois de mai et qui a été rendu public cette semaine.

Le constat tout d'abord. Je voudrais revenir sur les deux grandes enquêtes les plus récentes, celle de janvier et celle de février, sur, d'une part, une photographie de ce qui se passe du côté des enseignants et, d'autre part, du côté des grands élèves que sont les lycéens. D'un côté la Fondation Jean Jaurès, de l'autre côté la Licra.

Du côté du constat fait sur les enseignants, je voudrais faire un seul commentaire par rapport aux chiffres qu'a rappelés Iannis. C'est à propos de l'autocensure des enseignants. Ce qu'il y a de plus préoccupant en effet aujourd'hui pour moi, c'est ce chiffre impressionnant : dans le secondaire un enseignant sur deux déclare s'être déjà autocensuré.

Un enseignant sur deux.

C'est-à-dire que dans le collège de votre fils ou le lycée de votre fille, vous devez vous dire qu'il y en a un sur deux qui ne fait pas totalement le programme. Et on ne sait pas qui c'est.

Je suis d'accord avec Iannis sur le fait que la politique du Ministre a depuis quatre ans libéré la parole sur les atteintes à la laïcité ; aujourd'hui on le sait. J'ai été formateur jusqu'en 2018 en INSPE ; aujourd'hui les étudiants qui arrivent savent qu'ils vont avoir le risque, un risque important, d'avoir des contestations de leur enseignement au nom de la religion et principalement au nom de la religion musulmane, ils le savent tout à fait. Ils le craignent, ils en ont peur, ils en parlent entre eux ; peu de choses sont faites dans les INSPE pour leur venir en aide mais ils en parlent.

En revanche, sur l'autocensure, par définition, un enseignant qui ne fait pas son programme, ne le crie pas sur les toits. Il n'y a pas d'échange sur cette question. Il n'y a jamais le moindre signalement qui est fait sur le mode « Monsieur l'Inspecteur, je n'ai pas fait le programme » ou « Monsieur le référent Laïcité, je n'ai pas répondu à tel propos d'un élève ». Et là on est effectivement dans le mutisme.

Ce mutisme a pris une ampleur dramatique après l'assassinat de Samuel Paty. Iannis a rappelé que ces 12 ou 13 points de bond en avant de

la déclaration d'autocensure chez les enseignants se sont produits entre l'enquête qui avait eu lieu avant et l'enquête qui a eu lieu après.

Et dans mon enquête personnelle pour rédiger ce rapport, j'ai rencontré un grand nombre d'acteurs, en particulier des directeurs d'école, des chefs d'établissement, des enseignants, et voilà ce que j'écris à ce sujet dans l'introduction de mon rapport qui est consultable sur le site du Conseil des Sages de la Laïcité :

*« Sur le terrain, pendant ce temps, le désarroi domine ; un désarroi le plus souvent feutré, rentré et qui s'exprime rarement par des déclarations passionnées ou de la colère. Il faut écouter en particulier ces directeurs d'école et ces chefs d'établissement parler de la blessure encore ouverte que constitue toujours pour les enseignants l'assassinat de leur collègue Samuel Paty, de leur peur aujourd'hui face à certains de leurs élèves - ou de leurs parents - et de la souffrance intime qui naît de leur honte d'avoir peur et d'avoir parfois renoncé à réagir à certains propos ou à enseigner une partie de leur programme ».*

Oui, j'ai été marqué par cette directrice d'école qui m'a dit : « mes enseignants sont en souffrance depuis novembre dernier ».

Le deuxième constat inquiétant est du côté des élèves. Je voudrais y revenir en rappelant un chiffre que Iannis RODER a donné sur le droit de critiquer même de manière outrageante la religion ou un dogme religieux. Plus de 50 % des élèves sont contre ce droit, donc contre cette liberté fondamentale qui est au cœur de la République française et autour de 80 % des élèves qui se déclarent musulmans.

Ces chiffres, on les retrouve et on les connaît en fait depuis assez longtemps. C'est ce que j'appelle le hiatus qui existe entre les jeunes musulmans et les musulmans plus âgés dans toute une série d'enquêtes depuis 2015, où presque systématiquement les jeunes musulmans expriment visiblement des opinions influencées par l'islamisme de manière deux fois plus nombreuse que leurs aînés.

Dès le rapport de Hakim EL KAROUI en 2015 pour l'Institut Montaigne, on a retrouvé cette distinction et une enquête récente de l'Ifop montre qu'à la question traditionnelle posée par l'Ifop : « Pensez-vous que la religion

musulmane soit incompatible avec la vie dans la société française ? » où, traditionnellement, plus on est à droite, plus on vote à droite, plus on répond « oui » à cette question, pour la première fois on voit apparaître l'an dernier une catégorie qui répond « oui » à près de 50 % : ce sont les jeunes musulmans de moins de 25 ans. Alors que leurs aînés sont moitié moins nombreux à déclarer l'incompatibilité de leur religion avec la vie dans la société française.

Donc il y a vraiment de quoi s'inquiéter, aussi bien devant cette position très tranchée des jeunes musulmans, très influencés par l'idéologie islamiste, que par le fait qu'une bonne moitié des autres les suivent et s'estiment solidaires de cette idéologie.

Voilà ce que j'écris dans mon rapport à ce sujet :

*« Dans le long combat qui les oppose depuis plus d'un siècle aux adversaires de la laïcité, les républicains viennent peut-être de perdre une bataille auprès de la jeunesse. Nos rencontres avec des responsables d'écoles, de collèges et de lycées, nos entretiens avec des élèves et des enseignants confirment en effet les résultats d'une étude récente : chez beaucoup d'élèves se développe l'idée d'une laïcité coercitive voire punitive, conçue pour brider l'expression des religions, et d'enseignants insensibles voire hostiles à leurs convictions, dispensant un enseignement ignorant une part essentielle de leur vie. Ceux-là entraînent dans leur sillage, par solidarité d'âge, de génération, de territoire ou de classe sociale, parfois par l'effet de l'individualisme contemporain et d'une vision libertaire de la liberté, une part importante de ceux qui n'ont pas de religion ».*

Comment analyser cette situation ? Deuxième partie de cet exposé.

Il y a sans doute là des causes extérieures et des causes intérieures à l'école.

Sur les causes extérieures, on peut penser qu'on voit là l'effet conjugué de deux aspects de la crise de l'autorité qui étaient décrits par Hannah ARENDT dès la fin des années 1950 et qui voit que toutes les formes de cette autorité sont, déjà à partir de cette époque, contestées et qu'il y a un effondrement de toutes les formes d'autorité.

Deux formes de l'autorité semblent être concernées ici, tout d'abord l'au-

torité des maîtres sur les élèves, ce que Hannah ARENDT appelle la crise de l'éducation, et puis la crise de l'autorité politique, la crise de la démocratie. Je vous rappelle les études de Yasha MOUNK sur cette question qui montre que sur l'ensemble des démocraties, il y a un effondrement, notamment et principalement chez les jeunes, des valeurs démocratiques. Et que cela fait le lit de ce qu'on appelle les populismes.

Les populismes de droite, de gauche et d'autres formes particulières de populismes qui ouvrent, en particulier en France, à deux idéologies qui aujourd'hui se répandent, notamment parmi les élèves :

- l'idéologie victimaire : on est tous victimes de discrimination, on est tous des victimes ; ce qui n'encourage pas vraiment les élèves à travailler et à se mobiliser ;

- l'idéologie identitaire, c'est-à-dire que l'appartenance à la Nation, à quelque chose de plus vaste sur la base de la citoyenneté est abandonné au profit des appartenances particulières, sur la base d'une religion, d'une couleur de peau, d'une orientation sexuelle, etc...

La conjonction de ces deux idéologies aboutit à la concurrence victimaire et à « l'intersectionnalité ».

Et on retrouve ces deux idéologies précisément dans nos programmes de formation d'enseignants. C'est ce que je constate dans mon rapport. Ainsi, lorsqu'on interroge certains responsables ministériels ou académiques sur les valeurs de la République « qu'est-ce que c'est pour vous ? », « quelles sont-elles ? », « pouvez-vous les nommez », puisqu'on en parle sans arrêt de ces valeurs de la République, eh bien ! une fois que l'on a égrené les trois principes de la devise républicaine et qu'on y ajoute le plus souvent la laïcité, on est bien en peine d'aller plus loin. Et on me cite à ce moment-là la lutte contre les discriminations et pour la diversité qui figurent dans des programmes de formation académique des personnels de l'éducation nationale.

Sans voir pour le premier que discrimination veut dire lutte contre les atteintes au principe d'égalité ou au principe de justice sociale ; quant à la diversité on est bien en peine évidemment de donner le moindre texte qui l'institue comme un principe républicain, pour la bonne et simple raison que le Président Sarkozy, il y a quelques années, avait voulu le faire en

modifiant la constitution pour l'introduire, et qu'il avait reçu l'opposition très ferme en face de lui de Simone VEIL. Il avait finalement abandonné cette réforme.

Il n'empêche ; aujourd'hui on pense, comme me l'ont répondu des responsables, qu'il y a une tâche urgente qui est de faire un service public à l'image de la société. Vous voyez un peu dans quel engrenage on met le doigt si on veut par exemple aboutir rapidement à l'égalité de genre parmi les professeurs des écoles.

C'est sur ce terreau-là que se développe, en France en tout cas, depuis les années 1990, l'offensive islamiste, qui a commencé précisément à la fin des années 1980, mais dont on a vu vraiment les effets à partir des années 1990. C'est-à-dire une idéologie politique porteuse d'un projet révolutionnaire qui veut abolir l'ensemble des principes républicains, affaiblir les pays occidentaux et y semer par la terreur des germes de guerre civile. Je ne développerai pas tout cela, c'est largement développé dans mon livre mais il faut bien voir que l'offensive de l'islamisme, qui se traduit dans ce sondage, arrive sur ce terreau d'affaiblissement de crise de l'autorité.

Évidemment, c'est tout à fait paradoxal. Parce que ces lycéens qui répondent de cette manière-là : « ils ont bien le droit de », « elles ont bien le droit de porter le voile si elles en ont envie », etc... au nom de la liberté, passent une alliance tout ce qu'il y a de plus objective avec les pires ennemis de la liberté. C'est dire avec ceux qui, arrivant au pouvoir dans certains pays, prennent comme première mesure d'abolir toute liberté et d'enfermer en particulier les journalistes.

Causes internes à l'école. Dans mon rapport, je parle en particulier de deux choses, d'abord la confusion intellectuelle autour des valeurs de la République, j'en ai déjà parlé, puis la même confusion autour d'une définition simple et claire de la laïcité qui n'existe nulle part. Et ce que voient les enseignants c'est que plusieurs personnes en charge de responsabilités dans l'institution peuvent leur apporter plusieurs définitions contradictoires de la laïcité.

Et puis l'autre chose que je développerai là un tout petit peu, c'est ce



que j'appellerais le « pacifisme foncier » de l'institution. À cet égard, la situation de Jean Zay tout à l'heure est intéressante. C'est au nom de la paix que Jean Zay demande d'appliquer les principes républicains. Et aujourd'hui on reproche à ceux qui veulent appliquer les principes républicains – chefs d'établissement qui soutiennent nos enseignants, enseignants qui ne laissent rien passer dans leurs classes – de mettre le feu aux poudres.

Dans mon enquête, j'ai rencontré des responsables syndicaux, en particulier le représentant d'un syndicat de cadres de l'Éducation Nationale, le plus important, de plus affilié à une fédération qui affiche sa laïcité. Que m'a-t-il dit ? « le pas de vaguisme ? Mais il faut raison garder ». D'une part la laïcité, je cite, « beaucoup de souci, peu de bénéfices » et d'autre part « on ne va quand même pas jeter de l'huile sur le feu ». Donc je traduis, il faut à tout prix éviter les conflits, y compris en n'appliquant pas les instructions du Ministre ou les principes républicains. La paix d'abord. Le souci pacificateur doit l'emporter sur toute autre considération pour un chef d'établissement.

On retrouve, j'ai envie de dire comme en 1939, une possible collusion objective entre certains pacifistes et les fascistes, ici le fascisme islamiste.

Propositions. Troisième développement.

Je ne vais pas ici prendre le temps bien sûr d'égrener les 11 propositions que j'ai faites au Ministre pour la formation initiale et les 23 que je lui ai faites pour la formation continue, dont il a déclaré qu'il les reprenait toutes et je salue ici sa détermination et son courage, mais cela va nous demander beaucoup de travail pour les mettre en œuvre.

L'essentiel c'est ce plan de quatre ans de formation de tout le personnel de l'Éducation Nationale et même des personnels territoriaux qui travaillent dans les écoles et les établissements scolaires, par des formations dans les établissements, dans les écoles. En quatre ans, toutes les écoles, tous les collèges, tous les lycées devront avoir reçu deux demi-journées de formation qui devront déboucher sur un projet tourné vers les élèves, l'enseignement, l'éducation aux valeurs de la République.

Et ceci constituera un avenant au projet d'école et au projet d'établissement, qui devra être voté par le Conseil d'école ou le Conseil d'administration de l'établissement. Pour ce faire, un référent laïcité sera nommé

dans chaque école, chaque collège, chaque lycée, qui sera l'interface entre les formateurs et ses collègues pour négocier au mieux, non seulement les modalités de la formation mais ses objectifs et sa traduction progressive dans une production.

Pour ce faire aussi et je terminerai par là pour mes propositions, nous allons former 1 000 formateurs qui vont être désignés par les autorités départementales ou académiques, qui vont venir se former, pas seulement à Paris d'ailleurs. Ils vont recevoir 60 heures de formation, dont la moitié sur le premier trimestre de l'année, disons entre septembre et décembre prochain, une formation de haut niveau qui va porter à la fois sur la connaissance de la laïcité et les valeurs de la République, car ce sont les connaissances, vous l'avez compris, qui manquent le plus sur cette question, et aussi un certain nombre de compétences pour gérer cette situation, qui peut être délicate, de formation de l'ensemble du personnel dans une école ou dans un établissement scolaire à la production d'un projet tourné vers les élèves.

Il y aura aussi vraisemblablement un discours fort du Ministre sur la nécessité pour les inspecteurs et les chefs d'établissement d'aider les enseignants et de les soutenir, car ce sont les enseignants qui sont en première ligne. Tout chef d'établissement devrait se dire, aujourd'hui que l'on connaît les chiffres, « il y en a un sur deux en moyenne dans mon établissement qui s'est déjà autocensuré ». Qui est-il ? Pourquoi ? Sur quoi Comment l'aider ? Or, cette question de l'aide aux enseignants n'est jamais au cœur de la formation des personnels de direction et des personnels d'inspection aujourd'hui.

J'en termine pour dire ceci, qui est la conclusion de mon rapport :

*« Les mesures que nous proposons dans cette note sont de natures différentes mais elles participent toutes au même but : donner à nos enseignants et à l'ensemble de nos personnels, et en particulier aux plus jeunes qui arrivent dans la fonction publique, les moyens de se situer et d'agir dans un monde où les repères ont tendance à se brouiller et les certitudes d'hier à s'estomper. Les valeurs de la République, fille des Lumières, devraient constituer pour ceux qui s'engagent à servir la Nation – et qui plus est en préparant son avenir par l'éducation des enfants – des repères pérennes.*

*Elles ne représentent pas « le monde d'avant » mais bien celui de demain. Ce sont leurs adversaires les plus acharnés qui représentent aujourd'hui comme hier le passé : celui où des dogmes transcendants imposaient aux hommes une vérité révélée, où une tradition leur dictait ses lois et instituait l'inégalité des statuts et des droits dans les rapports sociaux jusqu'au sein des familles. Nous sommes convaincus que l'alliance paradoxale que l'on observe aujourd'hui entre une jeunesse passionnément éprise de connaissance, de tolérance, de liberté et d'égalité et les pires ennemis de ces valeurs ne peut résister à l'épreuve du temps, du moins si notre institution affiche son unité et sa détermination à les assumer et à les faire partager aux nouvelles générations ».*

Je vous remercie de votre attention.



## *Intervention de clôture*

Georges SERIGNAC, Grand Maître du Grand Orient de France

Merci, Madame et Messieurs, pour vos interventions et votre participation très éclairées et très éclairantes à notre « 7<sup>ème</sup> Journée Jean Zay ».

Re-penser l'école de la République, voilà une équation d'une complexité de plus en plus difficile à résoudre.

Vous avez débuté ces propos en rappelant les principes posés par les circulaires de Jean Zay dont l'objectif était de sanctuariser le lieu de l'enseignement en le protégeant des bruits du monde, du prosélytisme politique ou religieux, de tout ce qui pouvait détruire la paix et la qualité de l'enseignement.

Au regard de la situation actuelle telle que vous la décrivez, on ne peut que dresser un premier constat, celui de la nécessité toujours plus actuelle de protéger l'école. Il y a déjà certes déjà la loi de 2004, mais, les sondages récents qu'a rappelés M. Roder sont saisissants et nous disent à quel point il faut rester vigilants.

Cela s'entend aussi dans le contexte du dualisme scolaire toujours plus présent. Ce n'est pas le lieu aujourd'hui de développer cette question, mais cette situation est inacceptable lorsque l'on voit l'importance croissante du budget consacré par l'État à l'école privée. Année après année, l'aggravation de cette faille de notre laïcité républicaine en menace les fondements même, l'école publique laïque étant historiquement un des piliers essentiels de la République.

Votre second constat, exposé par Mme Perret, est non moins inquiétant. C'est celui de l'abaissement du niveau scolaire. Sa dégradation est observée, enquête après enquête, témoignages après témoignages, comme un fait inexorable. Ainsi, par exemple, les professeurs de l'enseignement supérieur sont souvent aussi désespérés que surpris du manque de connaissances élémentaires de leurs étudiants de licence et de leurs difficultés à rédiger.

Sur ce fond de baisse de niveau apparaît aussi la disparition de la matrice enseignante. Les deux phénomènes étant indissociables.

C'est ce à quoi les propositions de M. Obin visent à répondre.

Si les gouvernements successifs n'ont pas paru assez convaincus de la baisse de niveau de notre éducation nationale, aujourd'hui, l'époque du déni semble révolue. Acceptons-en l'augure et souhaitons que le plan de formation annoncé, qui porte sur un millier de personnes, puisse redresser la barre et parvienne à revivifier notre modèle républicain. Ce sont les « hussards de la République » qui autrefois portèrent ce modèle laïque républicain. Espérons que cette formation permette de retrouver cet élan ! Une véritable volonté d'action est indispensable, et les volets essentiels que sont la formation et l'aide et le soutien aux enseignants doivent en être les moteurs.

Si, d'après les sondages, 50 % des enseignants disent avoir souvent peur et s'autocensurer, cela peut s'expliquer et se comprendre. L'accusation de lâcheté est inacceptable, car ils vivent quotidiennement dans un climat de violence et la crainte de véritables confrontations. Cela ne peut que susciter notre compréhension dans un contexte où le soutien de la hiérarchie est souvent inexistant ou trop timide.

Pour revenir sur la complexité de la situation, je me référerai à l'excellente distinction opérée par le philosophe Pierre-Henri Tavoillot, qui a élaboré une théorie des cinq peuples : le peuple-société composé de la somme des individus vivant dans un espace commun ; le peuple-État qui garantit la pérennité de cette vie en société ; le peuple-opinion qui établit la médiation entre les deux derniers et dans lequel les réseaux sociaux prennent une place de plus en plus importante ; le peuple-méthode qui fixe les règles de fonctionnement et fonde la légitimité des gouvernants ; le peuple-récit, enfin, qui construit un grand récit qui unifie pour incarner ce peuple dans l'espace et le temps.

Peut-être une des clés de la résolution de notre problème se trouve-t-elle dans la possibilité de la reconstruction de ce récit, où le peuple s'incarne et s'unifie. Or, la laïcité – basée étymologiquement sur le mot « laos » signifiant le peuple dans son unité – ne participe-t-elle pas éminemment d'un tel « récit » unificateur ? N'est-elle pas ainsi, par définition, le concept qui doit permettre de reconstruire ce que nous appelons de nos vœux ?

Les Francs-maçons et Franc-maçonnnes du Grand Orient de France s'inscrivent dans ce grand récit, parce qu'ils sont convaincus que la République dans son organisation politique reste une idée neuve, même si elle n'est pas aboutie et demeure, à ce jour, encore imparfaite.

Le Grand Orient de France, acteur de la République depuis trois siècles, dans son projet, son élaboration, puis dans sa mise en place, en est aussi la vigie, la sentinelle ; les futures échéances ne manqueront pas de voir être proposés des contre-projets totalitaires, dangereux pour la démocratie et pour la République. Il faut que nous jouions notre rôle et que nous prenions notre place dans le temps long qui, malgré les aléas conjoncturels, est celui d'une vaste sécularisation du monde. Cette sécularisation qui est émancipatrice, universaliste et productrice de liberté.

Même si, au début de nos échanges, le constat et l'analyse étaient plutôt amers, les propositions de nos intervenants pour y remédier laissent toute leur place à un futur meilleur. Ils nous incitent à l'action, une action qui est à notre mesure et à notre portée. À nous Francs-maçons du Grand Orient de France, d'être présents dans les futurs combats républicains et ainsi d'être à la hauteur de notre rôle historique.

Merci à tous et à très bientôt.



GRAND ORIENT DE FRANCE  
16, rue Cadet  
75009 PARIS  
[www.godf.org](http://www.godf.org)